

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine



Parer aux imprévus

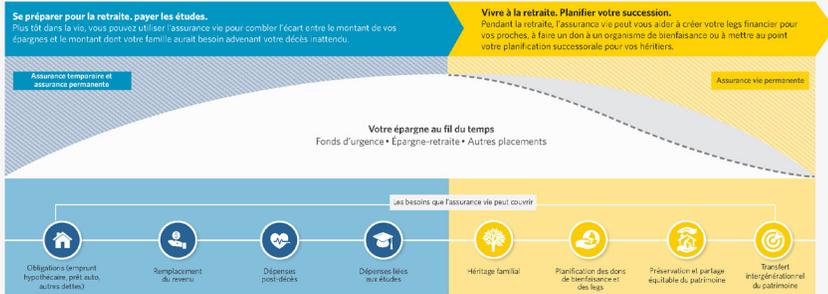
Comment l'assurance vie s'intègre à votre stratégie financière globale



EN-997A-C-F-EP-EXP-MAI 2025 @ 2023 EDWARD D. JONES & CO., L.P. TOUS DROITS RÉSERVÉS. AECSPAD

Besoins en matière d'assurance vie et de patrimoine

Les besoins en matière d'assurance vie changent avec le temps.



Se préparer pour la retraite, payer les études.
Plus tôt dans la vie, vous pouvez utiliser l'assurance vie pour combler l'écart entre le montant de vos économies et le montant dont votre famille aurait besoin advenant votre décès inattendu.

Vivre à la retraite, Planifier votre succession.
Pendant la retraite, l'assurance vie peut vous aider à créer votre legs financier pour vos proches, à faire un don à un organisme de bienfaisance ou à mettre au point votre planification successorale pour vos héritiers.

Assurance temporaire et assurance permanente

Assurance vie permanente

Votre épargne au fil du temps
Fonds d'urgence • Épargne-retraite • Autres placements

Les besoins que l'assurance vie peut couvrir

- Obligations (emprunt hypothécaire, prêt auto, autres dettes)
- Remplacement du revenu
- Dépenses post-décès
- Dépenses liées aux études
- Héritage familial
- Planification des dons de bien-faillance et des legs
- Prélèvement et partage équitable du patrimoine
- Transfert intergénérationnel de patrimoine

Edward Jones, ses employés et ses conseillers en investissement ne sont pas des spécialistes en planification successorale et ne peuvent fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Pour obtenir des conseils professionnels sur votre situation particulière, adressez-vous à un comptable ou à un avocat. Les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc.

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine

Années actives

Plus tôt dans la vie, on vise habituellement à épargner en vue d'atteindre des objectifs à long terme:



Subvenir aux besoins de votre famille

L'assurance vie temporaire ou permanente peut répondre aux besoins immédiats et courants de votre famille s'il vous arrivait quelque chose d'imprévu.



Parer aux imprévus

Vie et patrimoine



L'assurance vie pourrait payer pour:

Vos obligations

- Vos emprunt hypothécaire, prêt auto et prêt étudiant
- Vos dettes de carte de crédit, ou toute autre dette



L'assurance vie pourrait servir à :

Remplacer votre revenu

- Remplacer votre salaire futur
- Couvrir vos frais de subsistance courants et besoins en matière d'épargne et servir de fonds d'urgence

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine



L'assurance vie pourrait payer pour:

Les dépenses post-décès

- Les frais d'obsèques et d'inhumation
- Les dépenses immédiates de votre famille



L'assurance vie pourrait payer pour:

Les dépenses liées aux études

- Les besoins actuels en matière d'éducation (école privée, droits de scolarité universitaires)
- Les besoins futurs en matière d'éducation (pour les enfants ou les petits-enfants)

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine

Vivre à la retraite

Pendant la retraite, ou lorsque vous commencerez à vivre de votre épargne, votre attention se tournera vers :





Créer votre legs

L'assurance vie permanente peut vous aider à créer un legs pour vos proches ou un organisme de bienfaisance, ou à fournir des liquidités à votre succession pour rembourser vos dettes, payer les impôts ou assurer un partage équitable de votre patrimoine entre vos bénéficiaires.

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine



Une assurance permanente pourrait :

Couvrir l'héritage familial

- Veiller à ce que vos héritiers reçoivent le montant prévu
- Augmenter le montant que vous laissez à vos héritiers



DONS

Une assurance permanente pourrait :

Couvrir les dons à des organismes de bienfaisance/le legs

- Servir à laisser un montant d'argent en particulier à un organisme de bienfaisance
- Faire en sorte d'augmenter le montant de votre don
- Servir à créer un plan pour l'héritage que vous laisserez à vos proches

Parer aux imprévus

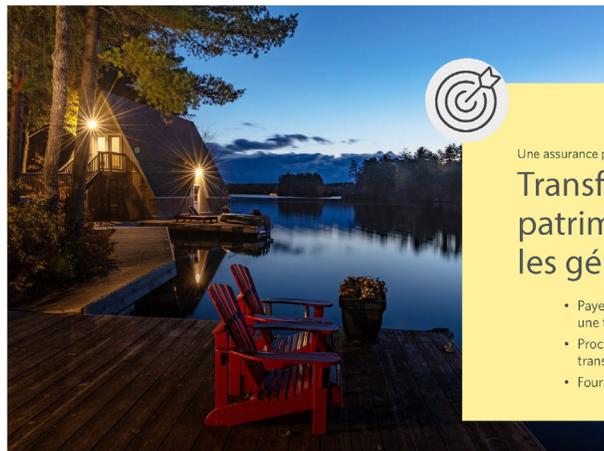
Vie et patrimoine



Une assurance permanente pourrait servir à :

Protéger/distribuer équitement la succession

- Préserver vos actifs



Une assurance permanente pourrait servir à :

Transférer le patrimoine entre les générations

- Payer les frais courants pour une entreprise, une terre agricole ou un bien immobilier
- Procurer des liquidités pour assurer la transition d'une entreprise
- Fournir les soins courants à un proche

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine

Pour commencer

- Comprendre ce qui est important pour notre client
- Utiliser un processus bien établi pour créer des stratégies personnalisées
- Travailler ensemble tout au long de leur vie pour les aider à garder le cap



Un travail d'équipe

Principaux membres de votre équipe

- 1. Votre équipe de succursale Edward Jones**
 - Conseiller en investissement
 - Administrateur de succursale
- 2. Votre équipe du siège social d'Edward Jones**
 - Stratèges et analystes de recherche
 - Équipe de consultation
 - Équipe de spécialistes principaux en assurance
- 3. Vos professionnels en conseils juridiques et fiscaux**
 - Comptable
 - Avocat



Edward Jones, son analyse et ses conseils en investissement ne sont pas des recommandations ou des conseils de l'Edward Jones. Les conseils financiers sont fournis en vertu d'un mandat de conseil en investissement et ne constituent pas une offre de placement.

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine

Questions **et** Réponses

Edward Jones

Communiquez avec nous!

 <p>Envoyez-moi un courriel directement si vous avez des questions.</p>	 <p>Appelez-moi au bureau.</p>
 <p>Répondez au questionnaire Mes priorités et apportez-le à votre prochain rendez-vous.</p>	 <p>Comment est-ce que je m'en suis tiré? Remplissez l'évaluation du séminaire.</p>

Parer aux imprévus

Vie et patrimoine

Edward Jones

Merci

Edward Jones, ses employés et ses conseillers en investissement ne sont pas des spécialistes en planification successorale et ne peuvent fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Pour obtenir des conseils professionnels sur votre situation particulière, adressez-vous à un comptable ou à un avocat. Les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc.
